

PROJET DE LOI N° 241 AUTEUR: M. Guy Lelièvre, député de Gaspé
TITRE: Loi concernant la Ville de Grande-Rivière

- Présentation le : 2005-11-15
Consultations gén. ou part. à la - le
Dépôt du rapport de commission:
Motion de scission le :
Motion de report le :

- Adoption du principe le : 2005-12-09
Étude détaillée à la CAI le 2005-12-07

- Dépôt du rapport de Commission le : 2005-12-08 AM (4)
Si amendement(s) en Commission : oui ☒ non ☐ Si amendement au titre : oui ☐ non ☒
Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui ☐ non ☒
de M (.... articles amendés)
de M (.... articles amendés)
de M (.... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le :
Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :
de M
de M
de M

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui ☐ non ☒ (.... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2005-12-09

- Sanction du projet de loi le: 2005-12-13 (2005, c.63)

Motion de suspension des règles présentée le :

Feuille de temps jointe sur:

Feuille de vote jointe sur:

Autres:



ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 2404-80051208

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 7 décembre 2005



Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 241,
Loi concernant la Ville de Grande-Rivière
(Texte adopté avec des amendements)

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Séance du mercredi 7 décembre 2005

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 241, *Loi concernant la Ville de Grande-Rivière*. (Ordre de l'Assemblée, le 15 novembre 2005)

Membres présents :

- M. Ouimet (Marquette), président de la Commission
- M. Legendre (Blainville), vice-président de la Commission et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

- M. Auclair (Vimont)
- M. Lelièvre (Gaspé), proposeur du projet de loi.
- Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions
- M. Pagé (Labelle)
- M. Tomassi (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Ville de Grande-Rivière :

- M. Romuald Boutin, maire
- M. Denis Beaudin, directeur général
- M^e Conrad Delisle, procureur

La Commission se réunit à 17 h 15 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe II).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a aucun remplacement.

AUDITION ET ÉTUDE DÉTAILLÉE

M. Lelièvre (Gaspé), Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Legendre (Blainville) formulent des remarques préliminaires.

M. Boutin donne le point de vue de la requérante.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la requérante.

Article 1 : M. Lelièvre (Gaspé) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : M. Lelièvre (Gaspé) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 2, amendé, est adopté.

Article 3 : M. Lelièvre (Gaspé) propose l'amendement coté Am 3 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 3, amendé, est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : L'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : M. Lelièvre (Gaspé) propose l'amendement coté Am 4 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 7, amendé, est adopté.

Préambule : Le préambule du projet de loi est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 241 : Le texte du projet de loi n° 241, *Loi concernant la Ville de Grande-Rivière*, amendé, est adopté.

REMARQUES FINALES

Mme Normandeau (Bonaventure), M. Legendre (Blainville), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Boutin formulent des remarques finales.

À 17 h 48, Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Marc Painchaud



François Ouimet

MP/jm

Québec, le 7 décembre 2005

ANNEXE I

Amendements adoptés

Am 1

Art. 1

PROJET DE LOI 241
(Privé)

Loi concernant la Ville de Grande-Rivière

Amendement

Article 1

Ajouter, après le premier alinéa, le suivant :

« Le règlement fixe le montant des dépenses que la ville peut engager dans le cadre de ce programme. Il est soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la ville. ».

A. Doyon
MR

Am 2
Art. 2

PROJET DE LOI 241
(Privé)

Loi concernant la Ville de Grande-Rivière

Amendement

Article 2

Remplacer le troisième alinéa par le suivant :

«Le deuxième alinéa de l'article 85.2 et l'article 85.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1) s'appliquent à ce programme.».

Adopté
MR

PROJET DE LOI 241
(Privé)

Am 3
Art. 3

Loi concernant la Ville de Grande-Rivière

Amendement

Article 3

Supprimer, dans les deuxième, troisième et quatrième lignes, les mots « et désigner, même parmi les membres de son conseil, les personnes habiles à la représenter et à siéger comme membres, administrateurs et dirigeants de cet organisme ».

Adopté
M.R.

Am 4
Art. 7

PROJET DE LOI 241
(Privé)

Loi concernant la Ville de Grande-Rivière

Amendement

Article 7

Remplacer l'article 7 par le suivant :

«7. La présente loi entre en vigueur le (*indiquer ici la date de la sanction de la présente loi*), à l'exception des articles 1 et 2 qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2006.».

Adopté
M.R.

ANNEXE II

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 226, *Loi concernant la Municipalité de Sacré-Coeur*; n° 235, *Loi concernant la Ville de Trois-Rivières*; n° 237, *Loi concernant la Municipalité de Saint-Donat*; n° 240, *Loi concernant la Ville de Chandler*; et n° 241, *Loi concernant la Ville de Grande-Rivière*.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 7 décembre 2005

Salle Louis-Joseph-Papineau

De 15 heures à 18 heures

1) **PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 226, *Loi concernant la Municipalité de Sacré-Coeur***

Proposeur : M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque

Requérante : Municipalité de Sacré-Coeur

M. Gille Pineault, maire

M. Sarto Simard, directeur général et secrétaire-trésorier

M^c Charles-A. Veilleux, procureur

2) **PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 235, *Loi concernant la Ville de Trois-Rivières***

Proposeur : M. André Gabias, député de Trois-Rivières

Requérante : Ville de Trois-Rivières

M. André Noël, conseiller du district électoral du Carmel

M. Michael Hiller, directeur de l'aménagement et du développement du territoire au sein de la Ville de Trois-Rivières

M^c Gilles Poulin, procureur

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 237, *Loi concernant la Municipalité de Saint-Donat*

Proposeur : M. Claude Cousineau, député de Bertrand

Requérante : Municipalité de Saint-Donat
M. Guy Lorrain, maire suppléant
M. Jean Robidoux, directeur général
M^c Michel Cantin, procureur

4) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 240, *Loi concernant la Ville de Chandler*

Proposeur : M. Guy Lelièvre, député de Gaspé

Requérante : Ville de Chandler
M. Claude Cyr, maire
M^c Catherine Delisle
M^c Conrad Delisle, procureur

5) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 241, *Loi concernant la Ville de Grande-Rivière*

Proposeur : M. Guy Lelièvre, député de Gaspé

Requérante : Ville de Grande-Rivière
M. Romuald Boutin, maire
M. Denis Beaudin, directeur général
M^c Catherine Delisle
M^c Conrad Delisle, procureur

Ajournement

